



Communiqué de presse : bilan de la mobilisation du 9 mai au pôle « mer » de l'AFB à Brest

Brest, le 10 mai 2019



A l'occasion de l'appel unitaire à la grève le 9 mai pour défendre la Fonction Publique, les personnels de l'Agence française pour la biodiversité ont manifesté devant leurs locaux du port de commerce à Brest.

A l'heure où le président Macron annonce une augmentation de 50% des aires protégées, dont des aires marines, pour contrer le déclin de la biodiversité mis en évidence dans le rapport de l'IPBES présenté en début de semaine, les agents du futur Office français de la biodiversité¹ dénoncent, en plus du manque de reconnaissance du personnel et de l'insuffisance des moyens, un problème de cohérence du prochain établissement vis-à-vis de la mer.

Une partie de ces agents a d'abord défilé dans les rues de Brest avec le cortège intersyndical, muni d'une banderole géante où l'on pouvait voir les logos barrés de l'AAMP², puis de l'AFB et du pôle « mer » de Brest, suivis de la mention : « *Locaux et personnel bientôt disponibles* ». Deux banderoles semblables ont été déployées sur les façades des bâtiments de l'AFB, situés au quai de la Douane et au quai Eric Tabarly. Une quinzaine d'agents se sont ensuite rassemblés sur le trottoir face à leurs bureaux et ont distribué des tracts aux passants. Enfin, ils se sont retrouvés en salle pour échanger et débattre sur le sort préoccupant de leurs services dédiés au milieu marin à l'approche de la fusion dans l'OFB.

Une des conséquences prévisibles de cette fusion est d'augmenter la précarisation des agents sous contrats temporaires, qui travailleront encore plus en bouche-trou, pour quelques mois. Les agents contractuels sur des postes permanents ne seront pas épargnés, puisque leur « quasi-statut » ne les protège pas d'une mutation forcée, voire d'un licenciement, en cas de réorientation des priorités de l'établissement. L'avenir s'annonce plutôt sombre également pour les fonctionnaires en détachement, qui servent souvent de variables d'ajustement lors d'une telle réorganisation.

Les agents ont aussi fait part de leurs inquiétudes pour l'avenir des parcs naturels marins, autant que pour leur situation professionnelle individuelle. En effet, l'organisation prévue pour l'instant dans l'OFB implique la disparition de toute coopération entre les PNM, car ils seront soumis au bon vouloir de chaque direction régionale. Le budget, les emplois et les priorités des PNM seront arbitrés à

¹ Ou « Office français de la biodiversité et de la chasse », selon les négociations entre députés et sénateurs, qui doivent bientôt finaliser le projet de loi qui créera début 2020 ce nouvel établissement sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire

² Agence des aires marines protégées, établissement public dépendant du Ministère en charge de l'Environnement, dont le siège se trouvait à Brest et qui a été intégré en 2017 dans l'AFB

l'échelle régionale, sans cohérence ni mutualisation. De plus, le service qui appuie l'ensemble des PNM, aujourd'hui inclus dans le pôle de Brest, est voué à disparaître.

L'organisation hyper-régionalisée choisie par le préfigurateur de l'OFB, M. Pierre Dubreuil, induit également des lourdeurs administratives supplémentaires pour tous les services et projets dédiés aux milieux marins. Ce découpage fantaisiste du domaine maritime selon les limites administratives terrestres va compliquer considérablement la gestion du réseau d'aires marines protégées et les rapports avec les usagers sur le terrain. Certains y voient la fin programmée de leurs missions de préservation de la biodiversité marine.

Pour l'Outre-mer, l'OFB prévoit une unique direction basée en Guyane et semble tourner le dos totalement à la mer. Le préfigurateur méprise ainsi les spécificités de la gestion du milieu marin, particulièrement importantes dans les territoires français ultramarins, puisqu'ils sont essentiellement composés d'îles et d'archipels ... donc entourés de mer ! Paradoxalement, une poignée d'agents seulement seront chargés de préserver la biodiversité de 97% du domaine maritime national.

Au pôle de Brest, les services administratifs, informatiques et scientifiques appuient aujourd'hui tous les parcs naturels marins et les antennes maritimes. Demain dans l'OFB, ces agents seront éclatés dans différentes directions et sur des missions diverses, avec ou sans rapport avec la mer. Ils perdront alors leur vocation première, ainsi que de nombreuses compétences techniques. A court terme, leurs postes risquent d'être déplacés, voire supprimés.

Toutes ces perspectives génèrent un climat de travail particulièrement anxiogène, qui ne pourra que s'aggraver avec l'avancée rapide et brutale du « rouleau compresseur » de la préfiguration de l'OFB. En juin, l'organisation de ce nouvel établissement sera définitivement figée et il sera trop tard pour y réintégrer les spécificités du milieu marin.

Les participants à l'assemblée générale ont d'ores-et-déjà prévu plusieurs actions pour réclamer une prise en considération des enjeux de la biodiversité marine et une véritable composante « mer » dans l'OFB, qui ne peut reposer que sur le maintien d'un pôle important à Brest.







Premières retombées dans la presse locale :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/brest-dans-la-rue-1-200-manifestants-pour-la-fonction-publique-6342852>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/agence-pour-la-biodiversite-craintes-sur-les-postes-et-competences-09-05-2019-12279523.php>

Agence pour la biodiversité : craintes sur les postes et compétences

Les personnels de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), installée au port, se sont mobilisés jeudi midi, dans le cadre de la journée d'action pour la défense du service public. Avec des craintes bien spécifiques, liées à l'évolution de l'agence, qui s'apprête à vivre sa deuxième fusion en trois ans.

Disparition du pôle spécialisé Mer brestois

« Avant, on était l'Agence des aires marines protégées, mais on a été fusionnés en 2017 au sein de l'AFB. Mais à la fin de l'année, alors que cette

fusion est à peine digérée, on disparaît pour être intégrés au sein de l'Office français de la biodiversité », décrit Sylvain Michel de la CGT.

Au-delà du changement de nom, cette nouvelle fusion implique la disparition du pôle spécialisé Mer brestois, qui emploie aujourd'hui 80 personnes. « La composante marine va être éclatée dans des directions régionales. Ce qui veut dire que la mission de préservation des milieux marins va être sacrifiée, les personnels mutés, et qu'on risque de n'avoir plus qu'une poignée d'agents à Brest dans deux ou trois ans ».

Le Télégramme PARTENAIRE